

 <p>VARCES Allières et Risset</p>	<p align="center"><b>Recrutement d'un(e) instructeur (rice) du droit des sols</b></p> <p align="center"><b>Bac + 2 minimum</b></p> <p align="center"><b>CDD de 8 mois</b> <i>(Remplacement congé maternité)</i></p>
<p>A préciser sur la candidature : <b>Profil n° 2018 – n°17</b></p>	<p align="center"><b>Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire avant le : 19 novembre 2018, par <u>courriel</u> : <a href="mailto:candidature.ville@varces.fr">candidature.ville@varces.fr</a></b></p>

**Contexte :** la commune de Varcès Allières et Risset (8319 habitants) est une commune autonome qui instruit la totalité des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Suite à un départ en congé maternité, la collectivité souhaite procéder à son remplacement sur l'ensemble de ses missions durant son absence.

**Missions :** au sein du Pôle Aménagement et Patrimoine et plus précisément du service urbanisme, vous serez chargé(e), en lien avec l'assistante du service urbanisme et sous l'autorité du responsable du pôle de/du :

- L'accueil téléphonique et physique du service.
- Secrétariat du service : traitement du courrier et enregistrement des dossiers, traitement de dossiers en lien avec d'autres administrations (métropole, DDT, etc.).
- Renseigner et conseiller les professionnels et les particuliers en matière de droit des sols dans le cadre des procédures règlementaires.
- Instruire les demandes de permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable, et garantir la sécurité juridique des actes d'urbanisme délivrés par la collectivité.
- Suivre les chantiers en lien avec les autorisations d'urbanisme délivrées par la commune.
- Rédiger des notes, arrêtés, procès-verbaux, courriers relatifs aux dossiers traités.
- Participer à la fin de l'élaboration puis au suivi du PLUi et participer aux différents ateliers et réunions organisés dans ce cadre.
- Instruire les dossiers fonciers et préparer les décisions, en lien avec le responsable du service.

**Profil :**

- Bac + 2 ou équivalent ou justifiant d'une expérience dans un poste similaire.
- Expérience confirmée sur le même type de poste.
- Maîtrise et pratique des procédures et du droit de l'urbanisme.
- Maîtrise de la lecture de plan.
- Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word), connaissance logiciel SIG (EDITOP).
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Savoir travailler en équipe et être organisé, rigoureux, réactif, polyvalent.
- Savoir accueillir, de manière pédagogique, le public (par téléphone et physiquement).
- Permis B.

**Caractéristiques du poste :**

- Remplacement de l'institutrice partant en congé maternité.
- Cadre d'emploi : Rédacteur ou technicien selon les conditions statutaires.
- Recrutement par contrat à durée déterminée.
- Poste à temps complet à pourvoir à compter du 2 janvier 2019.
- Disponibilité en soirée pour les commissions urbanisme (1 à 2 soirs par mois) et ponctuellement les réunions publiques liées à un aménagement.
- Rémunération statutaire.

**Pour plus d'information, contactez M. Raoul SIMON, Responsable du pôle aménagement et patrimoine au 04 76 72 92 31 ou mail : [rs.urbanisme@varces.fr](mailto:rs.urbanisme@varces.fr)**

Fait à VARCES ALLIERES ET RISSET, le 23/10/2018,  
Le Maire,  
**Jean-Luc CORBET**